

## Des instruments à affiner

Dopés par la décision fédérale de sortie du nucléaire, les projets éoliens se multiplient, au Schwyberg, dans le canton de Fribourg, par exemple. Cadre légal lacunaire, prix lourd pour la biodiversité, les critiques ne manquent pourtant pas.

**A**mi-juillet, rejetant 6 des 11 recours déposés, l'Etat de Fribourg donnait son feu vert à la construction de 9 éoliennes censées couvrir la consommation annuelle de 9000 ménages fribourgeois. Selon un sondage de l'institut MIS Trend, 72% des Fribourgeois sont favorables au projet, et 78% des Singinois, soit là où les éoliennes seront implantées. «Les gens souhaitent que les énergies renouvelables avancent et sont prêts à y contribuer», juge le syndic de Planfayon, une des deux communes directement concernées. Un peu court?

«Bien sûr que le renouvelable doit se développer, approuve François Turrian, directeur de l'Aspo/Birdlife. Malheureusement, les instruments de planification actuels ne sont guère adaptés.» Plusieurs associations réclament ainsi que la planification soit intercantonale – une pratique encore quasi inexistante et qui s'imposerait pour le massif du Jura. Le différend qui oppose actuellement deux cantons voisins pourrait alimenter le débat: Neuchâtel conteste en effet la construction d'une dizaine d'éoliennes prévues par les Vaudois à proximité du Creux-du-Van.

### Et l'environnement?

C'est en se basant sur l'expérience de deux villages jurassiens (Saint-Brais et Peuchappatte) que l'association Pro Crêtes dénonce, quant à elle, l'inadéquation des normes actuelles de protection contre le bruit: «celles-ci n'ont pas été prévues pour le type de nuisances sonores propres aux éoliennes», rappelle Olivier Lador, vice-président. Selon lui, c'est dix fois la hauteur de l'éolienne qu'il faut imposer au sol. Suite au cas de Saint-Brais, le Parlement jurassien a d'ailleurs adopté une motion exigeant l'augmentation de la distance minimale entre éolienne et habitations.

A rebours de l'exemple du Schwyberg, la fronde anti-éoliennes fait son chemin, en particulier dans les Franches-Montagnes où cinq communes, dont celle du Noirmont, ont décrété des moratoires sur toute nouvelle construction. Pour certains, «l'aménagement d'éoliennes apparaît comme une solution de facilité, dont le paysage et la biodiversité paient le prix fort», explique François Turrian. «Pendant ce temps, les améliorations se font attendre en terme d'efficacité énergétique, qui présente pourtant un grand potentiel d'économie: les standards minergie n'ont rien d'obligatoire dans plusieurs cantons, l'assainissement des bâtiments est peu contraignant. Une partie des réticences du public vient de là.» Avant de voir le jour, le parc du Schwyberg devra encore satisfaire aux conditions posées par le canton pour la protection du tétras-lyre, car l'installation menace à la fois les oiseaux nicheurs et les oiseaux migrateurs. Ce premier parc projeté dans les Préalpes pourrait d'ailleurs être l'occasion d'une jurisprudence.

Dominique Hartman

© Simone Wälti



La part de l'éolien en Suisse est de 0,15%. En Allemagne, il est de 9%.